

Conditions Générales d'Utilisation des Ventes Partenaires

Version janvier 2025

La société [Vente-Privee.com](https://www.veepee.com), SA immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 434 317 293 et dont le siège social est situé à La Plaine Saint-Denis, 93210, 249 avenue du Président Wilson, met à disposition sur son site Internet www.veepee.com et son application Veepee (ci-après "le Site Veepee"), une plateforme d'intermédiation, (ci-après désigné la « Plateforme ») permettant aux membres Veepee (ci-après désigné le/les Membre(s)) de commander auprès de vendeurs professionnels tiers des produits et/ou prestations de service ou de loisirs (ci-après désignés le(s) "Vendeur(s) ou "Vendeur(s) Partenaires").

La Plateforme [Veepee](https://www.veepee.com) est hébergée par [Vente-Privee.com](https://www.veepee.com).

Article 1 - Champ d'application et acceptation des CGU

1.1 Les présentes conditions générales d'utilisation ci-après désignées « CGU » sont rédigées en langue française et ont pour objet de définir les conditions d'utilisation de la Plateforme par les Membres.

Les CGU ont vocation à s'appliquer de façon exclusive entre [Vente-Privee.com](https://www.veepee.com) et les Membres accédant à la Plateforme.

Dès lors qu'il consulte l'offre d'un Vendeur, le Membre accède à la Plateforme. L'accès à la Plateforme emporte de plein droit l'application des présentes CGU.

Les présentes CGU s'appliquent cumulativement avec les [CGU Veepee](#) et les conditions d'utilisation de tout avantage promotionnel d'une offre de Vendeur partenaire sur la Plateforme

1.2 Le Membre est informé que l'accès à la plateforme Veepee Voyage permettant la mise en relation avec des partenaires voyagistes est spécifiquement encadré par les [CGU Veepee Voyage](#).

1.3 Le Membre est informé que les principaux paramètres de classement des ventes et des offres présentées aux membres sur la Plateforme, sont détaillés dans la rubrique dédiée au classement et au référencement des contenus, disponible [ici](#).

Article 2 – Mise en relation

2.1 Qualité d'intermédiaire de Vente-privee.com

Sur la Plateforme, [Vente-Privee.com](#) agit en qualité d'intermédiaire dans la mise en relation entre le Membre et le Vendeur. En effectuant une commande sur la Plateforme, le Membre conclut un contrat de vente avec le Vendeur qui est seul responsable du contenu hébergé par la Plateforme et de l'exécution de la commande.

2.2 Coût de la mise en relation

La mise en relation entre le Membre et le Vendeur sur la Plateforme est sans obligation d'achat. Toute commande de produits ou prestations de service ou de loisirs est quant à elle payante, conformément à l'article 5 des présentes.

Article 3 – Description de la Plateforme

3.1 Identification des Vendeurs

Les offres sont présentées au sein de ventes dédiées à des thématiques ou des marques. Les ventes sont matérialisées par des bandeaux cliquables. Chaque offre est présentée au sein d'une page de description (ci-après désignée "Fiche descriptive").

Au sein de chacune des Fiches descriptives est indiqué le nom du vendeur qui propose l'offre.

Les offres des Vendeurs sont identifiables par la mention "vendu et expédié par + nom du Vendeur".

En cliquant sur cette mention, le Membre aura accès à des informations complémentaires sur l'identité du Vendeur telles que ses coordonnées de contact et le traitement de ses données personnelles.

3.2 Informations relatives aux offres des Vendeurs

3.2.1 Une offre de Vendeur, peut désigner : des produits, des prestations de service, des prestations de loisirs datés ou non datés, des bons Rosedeal lesquels correspondent à un avantage payant ou gratuit (ci-après désignée le(s) "Offre(s)").

3.2.2 Une offre Rosedeal est matérialisée par un bon d'achat, chèque cadeau dont la valeur payée sur la Plateforme équivaut à une valeur nominale supérieure à valoir auprès du Vendeur (ci-après désignés le(s) "Bon(s)").

3.2.3 Au sein de chacune des Fiches descriptives des Offres du Vendeur, le Membre peut prendre connaissance des informations suivantes relatives aux offres des Vendeurs :

- du descriptif du produit ou de la prestation de service ou de loisirs ou du Bon
- de ses caractéristiques essentielles
- de son prix de vente et d'un éventuel prix référent
- des éventuelles étapes à suivre pour bénéficier de son Bon ou finaliser sa commande de prestation de service ou de loisirs sur le site du Vendeur après son paiement sur la Plateforme
- d'une estimation de la date de livraison ou de la période d'exécution de la prestation de service ou de loisirs
- d'une estimation des frais de livraison et de tous les autres éventuels frais supplémentaires à payer
- des éventuelles conditions de retour applicables au titre du droit de rétractation
- des conditions d'utilisation du Bon

3.3 Formulaire de signalement de contenu illicite

Au sein des Fiches descriptives des Offres des Vendeurs, un formulaire de signalement est mis à disposition du Membre pour lui permettre de signaler la présence de tout contenu illicite à [Vente-Privee.com](https://vente-privee.com). Suite à un signalement [Vente-Privee.com](https://vente-privee.com) se réserve le droit de supprimer toute information ou tout contenu qui s'avérerait manifestement illicite.

Le Membre est informé qu'il dispose de la possibilité d'accéder à un système interne de réclamation en cas de désaccord avec la décision prise par [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) à la suite de la réception d'un signalement. Dans cette hypothèse, le Membre dispose également de la possibilité de recourir à un règlement extrajudiciaire des litiges et ou à un recours juridictionnel. Les modalités d'accès à ces recours lui seront indiquées au sein de la décision communiquée par [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com).

[Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) se réserve le droit de suspendre, pendant une période raisonnable et après avoir émis un avertissement préalable, le traitement des signalements émis par un signaleur qui soumet fréquemment des signalements manifestement infondés. L'ensemble des faits et des circonstances suivantes seront prises en compte pour déterminer la période de suspension :

- le nombre de signalements de contenus illicites manifestement infondés au cours de l'année écoulée,
- la proportion relative de signalements de contenus illicites manifestement infondés par rapport au nombre total de signalements effectués au cours de l'année,
- la gravité des utilisations abusives et leurs conséquences, l'intention du signaleur.

Article 4 – Modalités de commande sur la Plateforme

4.1 Pour passer une commande auprès d'un Vendeur, le Membre doit :

- Ajouter l'Offre d'un Vendeur au panier
- Pour les commandes de produits : sélectionner le mode et l'adresse de livraison de son choix
- Valider le récapitulatif de la commande
- Déclarer avoir accepté les conditions générales de vente ou les conditions d'utilisation de l'Offre du Vendeur
- Payer la commande

Après l'enregistrement de sa commande, le Membre recevra de la part de [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com), un email lui confirmant la validation de la Commande par le Vendeur.

L'email de confirmation de la commande reçu par le Membre contient un exemplaire des Conditions Générales de Vente ou des Conditions d'Utilisation du Vendeur auprès duquel le Membre a effectué sa commande, ainsi qu'un

formulaire de rétractation si la commande est éligible au droit de rétractation et le cas échéant le ou les offres du Vendeur.

Au sein de l'espace « mes commandes », le Membre aura à la possibilité de consulter le suivi de ses commandes passées auprès des Vendeurs, ses Offres ainsi que ses factures.

Article 5 – Prix et Paiement

Au sein de chaque Fiche descriptive, le Membre pourra prendre connaissance du prix du produit ou de la prestation de service ou de loisirs proposée par le Vendeur.

Les prix de vente des produits et prestations de service ou de loisirs sont affichés en euros TTC et sont fixés par les Vendeurs.

Le paiement s'effectue sur la plateforme auprès du Vendeur.

Les moyens de paiement acceptés sont CB, Visa, VPay, MasterCard, Maestro, American express ou Paypal.

Dans le cas des commandes comprises entre 100-150€ (en fonction de votre décision) et 4000€, le Membre pourra également solliciter une facilité de paiement auprès d'Alma afin de régler son achat en trois ou quatre fois. Cela suppose l'acceptation par le Membre des Conditions Générales d'Utilisations d'Alma, consultable [ici](#).

Il appartient au Membre d'enregistrer et d'imprimer son certificat de paiement s'il souhaite conserver une preuve de sa transaction.

Article 6 – Livraison et utilisation des Offres

6.1 Livraison de la commande

Le montant minimal des frais de livraison est affiché au sein de la Fiche descriptive de chaque Offre.

Le montant des frais de livraison peut varier en fonction des modes de livraison sélectionnés.

Le Membre est informé du montant exact des frais de livraison appliqués à sa commande après avoir sélectionné le mode de livraison.

Les commandes sont expédiées par le Vendeur à l'adresse sélectionnée lors de la commande.

Vente-Privee.com ne saurait être responsable en cas de retard de livraison.

En cas de retard de livraison, le Membre doit contacter le Vendeur directement ou par le biais de l'interface de messagerie accessible depuis son espace suivi de commande.

6.2 Utilisation de l'Offre

Afin de bénéficier de l'Offre, le Membre pourra être amené à :

- finaliser sa commande sur le site du partenaire à l'aide du titre de réservation qui lui a été communiqué ;
- utiliser le Bon sur le site du Partenaire ou dans les magasins participants.

Dans le cas contraire, le Membre sera informé des modalités d'utilisation dans la Fiche descriptive de l'Offre et l'email de confirmation de commande .

Article 7 - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L221-18 du Code de la consommation, le Membre dispose d'un droit de rétractation de 14 jours :

- à compter de la réception du titre de réservation mis à sa disposition pour les commandes de prestations de service ou de loisirs ou du Bon dans la rubrique « Mes commandes » de son compte Veepee. Le Membre étant informé que l'utilisation du titre de réservation ou du Bon interrompt ce délai
- à compter du lendemain du jour de la prise de possession du produit pour les commandes de produits

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé, notamment mais de manière non exhaustive, pour les produits ou prestations de service suivantes :

- Les prestations de service ou de loisir ou l'utilisation du Bon pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation,
- Les prestations de service ou de loisirs à date ou période déterminée,
- Les produits personnalisés,
- Les produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement,
- Les produits qui ont été descellés et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé,
- Les produits d'enregistrement audio ou vidéo ou des logiciels qui ont été descellés par l'acheteur après la livraison,

A cet effet, le Membre doit notifier, pendant ce délai, sa demande de rétractation par le biais de l'interface de messagerie accessible depuis son espace suivi de commande ou utiliser le formulaire de notification mis à sa disposition pour les commandes éligibles dans l'email de confirmation de commande.

Le Membre devra retourner le produit à l'adresse indiquée par le Vendeur, dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Sauf indication contraire, les frais de retour des produits sont à la charge du Membre.

Sous réserve d'avoir respecté les conditions de retour, le Membre sera remboursé par le même moyen de paiement que celui utilisé pour effectuer la commande, du montant payé pour l'achat du produit ou de sa prestation de services et des éventuels frais de livraison afférents, au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours suivant l'exercice du droit de rétractation.

Article 12 - Garanties

12.1 Garanties légales

Tous les produits vendus par les Vendeurs bénéficient de la garantie légale de conformité (Articles L 217-1 et suivants et L. 224-25-12 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie légale contre les vices cachés (Articles 1641 et suivants du Code civil).

Le Vendeur est le garant de la conformité des produits vendus.

Ces garanties sont à exercer auprès du Vendeur. Le Membre pourra contacter le Vendeur à cet effet au moyen de l'interface de messagerie accessible depuis son espace suivi de commande.

Garantie légale pour les biens et les biens comportant des éléments numériques

« Le consommateur dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

« Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci. La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

« La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente (30) jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

« Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

« Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

« Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

«1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

«2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

«3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

«4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

« Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

« Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

« Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

« Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

« Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

« Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »

Garantie légale pour les contenus numériques et les services numériques

« Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité.

Durant un délai d'un an à compter de la date de fourniture, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

« La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique.

« La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

« Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

«1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ; «2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

«3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

«4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

«5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

« Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

« Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

« Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

« Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

« Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

« Le consommateur bénéficie, en outre, de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique. »

12.2 Garantie commerciale

Certains produits peuvent donner lieu en plus à une garantie commerciale consentie par le Vendeur. Le cas échéant, celle-ci sera présentée dans la page descriptive du produit.

Cette garantie est à exercer auprès du Vendeur. A cet effet, le Membre doit contacter le Vendeur directement ou par le biais de l'interface de messagerie accessible depuis son espace suivi de commande.

Il est rappelé que la garantie commerciale ne prive pas le Membre des dispositions relatives aux garanties légales tel qu'indiqué à l'article précédent.

Article 13 – Réclamation – Médiation

Pour toute réclamation relative à l'exécution de la commande, le Membre doit contacter directement le Vendeur ou par le biais de l'interface de messagerie accessible depuis son espace suivi de commande.

Après démarche écrite auprès du Vendeur et à défaut de résolution à l'amiable, le Membre a la possibilité de saisir le service d'un médiateur. Les modalités de saisine du médiateur sont disponibles auprès du Vendeur.

Le Membre peut également présenter ses réclamations éventuelles sur la plateforme de résolution des litiges mise en ligne par la Commission Européenne en cliquant [ici](#).

Pour toutes demande relative au fonctionnement de la Plateforme, le Membre pourra s'adresser au Service Relation Membre :

- Numéro de téléphone :

0 809 10 88 88 Service gratuit + prix appel

Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 17h.

- Adresse postale :

[Vente-Privée.com](#)

Service Relation Membres

TSA 91531

91853 ORSAY CEDEX

Article 14 - Responsabilité

[Vente-Privée.com](#) rappelle que le Vendeur est responsable du contenu qu'il publie dans les Fiches descriptives des produits ou prestation de services ou de loisirs qu'il propose à la vente sur la Plateforme.

[Vente-Privée.com](#) ne peut être tenu responsable d'un contenu illicite publié par un Vendeur, à moins que [Vente-Privée.com](#) n'ait été informé de la présence de ce contenu suite à un signalement effectué et qu'il n'ait agi promptement pour retirer ou rendre inaccessible le dit contenu.

En tant que simple intermédiaire dans la mise en relation entre le Membre et le Vendeur, [Vente-Privée.com](#) ne saurait être tenu pour responsable, en cas d'inexécution dans le cadre de la vente conclue entre un Membre et un Vendeur.

Article 15 - Propriété Intellectuelle

15.1. Propriété intellectuelle des Vendeurs

Chaque Vendeur détient des droits de propriété intellectuelle sur les contenus relatifs à son/ses offres(s) présente(s) sur la Plateforme (hors Contenus Veepee),

et notamment les marques, accroches, contenus textuels, graphiques, vidéographiques, musicaux ou de toute nature (ci-après les "Contenus Vendeurs"). En conséquence, le Membre ne peut reproduire, extraire, représenter, ni de manière plus générale, exploiter les Contenus Vendeur sans autorisation écrite et préalable du Vendeur. Toute exploitation non autorisée des Contenus Vendeurs constitue une violation des droits du Vendeur concerné et engage la responsabilité pénale et/ou civile du Membre.

15.2. Propriété intellectuelle de Vente-Privée.com

Vente-Privée.com détient des droits de propriété intellectuelle sur les éléments relatifs à la structure générale et/ou à l'habillage de la Plateforme ainsi que sur tout autre éléments présents sur Plateforme (hors Contenus Vendeurs) et notamment ses marques, logos, slogans, visuels, enseignes, noms de domaine, bases de données, logiciels (ci-après les "Contenus Veepee").

En conséquence, le Membre ne peut reproduire, extraire, représenter, ni de manière plus générale, exploiter les Contenus Veepee sans autorisation écrite et préalable de Vente-Privée.com. Toute exploitation non autorisée des Contenus Veepee constitue une violation des droits de Vente-privée.com et engage la responsabilité pénale et/ou civile du Membre.

Article 16 - Données Personnelles

16.1 Dans le cadre de la fourniture des services liés à la Plateforme, Vente-Privée.com est responsable de traitement indépendant des données personnelles pour les finalités suivantes :

- gérer le compte des Membres,
- gérer le paiement de leurs commandes,
- assurer la transmission de leurs commandes au Vendeur,
- confirmer aux Membres la validation de leur commande et leur expédition,
- traiter les réclamations et/ou de demandes dépendant de son champ d'action,
- respecter ses obligations légales et/ou réglementaires,
- gérer les formulaires de signalements de contenus illicites effectués dans le cadre de l'Article 4.3 des présentes.

En tant que simple intermédiaire dans la relation entre le Membre et le Vendeur, [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) rappelle que les offres présentes sur le site Veepee sont vendues par les Vendeurs agissant en tant que responsables de traitements indépendants.

En conséquence, [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) pourra être amenée à transférer de manière sécurisée aux Vendeurs, les Données Personnelles qui sont strictement nécessaires à la fourniture des services (notamment la gestion de la commande aux fins de sa préparation et de son expédition, l'émission et l'envoi des factures, la gestion des réclamations et/ou demandes dépendant de son champ d'action (dont les remboursements), ou si le Membre a exprimé son consentement pour recevoir par email des newsletters de la part des Vendeurs).

Pour plus d'information sur les traitements opérés par les Vendeurs, leurs finalités et les durées de conservation y afférant, et/ou ses sous-traitants, [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) recommande au Membre de consulter les informations mises à disposition par le Vendeur (notamment au sein de ses Conditions Générales de Vente ou de sa Politique de Confidentialité).

Dans le cadre des offres loisirs avec France Billet, [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) et France Billet seront responsables de traitements conjoints pour la gestion de la réservation de billets et de la commande, la gestion de la relation membre, et la mesure d'audience et d'analyse des performances des ventes. [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) transfèrera de manière sécurisée à France Billet les Données Personnelles qui sont strictement nécessaires à la fourniture du service, notamment pour faciliter le parcours de commandes.

16.2 Conformément à la réglementation en vigueur, le Membre dispose du droit d'accéder et de rectifier ses données personnelles, ainsi que le droit d'en demander l'effacement, de s'opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation de traitement pour des motifs légitimes ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable.

Le Membre dispose également du droit de formuler des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après votre décès.

Le Membre dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 7. Pour plus d'informations sur les droits dont vous disposez à l'égard de vos données, nous vous invitons à consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr.

16.2.1 Pour exercer ses droits à l'attention d'un Vendeur, le Membre doit consulter les modalités d'exercice des droits mises à disposition par le Vendeur (notamment dans ses Conditions Générales de Vente ou dans sa Politique de confidentialité des données).

16.2.2 Pour exercer ses droits à l'attention de [Vente-Privee.com](https://vente-privee.com), le Membre peut choisir d'adresser sa demande:

- Par courrier électronique en vous adressant à modifications@veepee.com,
- En se rendant sur Veepee, dans la rubrique « *Aide et contact / Contact / Mon compte / Gestion de mes exercices de droits* »
- Par courrier postal à l'adresse suivante :
[Vente-Privee.com](https://vente-privee.com)
Service Relations Membres
TSA 91531
91853 ORSAY CEDEX

Une réponse lui sera adressée dans un délai d'un (1) mois maximum suivant la date de réception de votre demande.

Par ailleurs, le Membre peut rectifier certaines de ses Données Personnelles à tout moment dans son compte. Plus d'informations [depuis la rubrique Aide et contact/FAQ/Mon compte de votre compte](#).

16.3 Pour plus de précisions concernant le traitement de ses données et droits par [Vente-Privee.com](https://vente-privee.com), le Membre peut consulter sa [Politique de Confidentialité et Protection de la Vie Privée](#).

Article 17 - Liste d'opposition au démarchage téléphonique

Dans le cadre des Ventes Partenaires, le Vendeur peut être amené à recueillir les coordonnées téléphoniques du Membre, notamment dans le cadre de la gestion de sa commande. Conformément à notre [Politique de Confidentialité et de Protection de la Vie Privée](#), les coordonnées téléphoniques du Membre ne seront pas communiquées à des tiers pour des opérations de prospection commerciale.

Ainsi, chaque Membre dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique [Bloctel](#) conformément aux dispositions de l'article L223-2 du Code de la consommation.

Article 17 - Modification des CGU

[Vente-Privee.com](#) se réserve le droit de modifier à tout moment les CGU.

En cas de modifications importantes des CGU, le Membre prendra connaissance de la nouvelle version des CGU lors de la validation de sa prochaine commande.

Pour continuer d'accéder aux Ventes Partenaires, le Membre devra accepter les nouvelles CGU. Le Membre est libre de ne pas continuer à accéder aux Services si les nouvelles CGU ne lui conviennent pas.

Article 18 - Loi applicable

Les présentes CGU sont régies par le droit français.

En cas de différends entre le Membre et [Vente-Privee.com](#) lié à l'interprétation, la validité et les conséquences des présentes CGU, et à défaut de solution amiable préalable, seules les juridictions françaises seront compétentes.

Dans l'hypothèse où l'une quelconque des stipulations des présentes CGU serait considérée comme illégale ou inopposable par une décision de justice, les autres stipulations resteront en vigueur.